

Décret

Générale

modern

Décret n° 2022-061/PR/MTFPS portant confirmation.

n° 2022-061/PR/MTFPS

Ministère

MINISTÈRE DU TRAVAIL CHARGÉ DE LA FORMALISATION ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Date de publication

2 avril 2023

Numéro JO

n° 5 du 23/03/2022

Date du numéro

23 mars 2022

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi n°92/AN/10/6ème du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU La Loi n°48/AN/83/1ère L du 26 juin 1983 portant statut général des fonctionnaires

VU Le Décret n°89-062/PRE du 29 mai 1989 portant statut particulier des fonctionnaires

VU Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères

VU Le Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel

VU La Lettre n°157/22/SGG du 10/03/22 du Secrétariat Général du Gouvernement

VU Le Procès-Verbal du comité d'examen des profils des postulants et de nomination aux postes supérieurs en date du 13 Mars 2022

SUR Proposition du Ministre du Travail chargé de la Formalisation et de la Protection Sociale. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Mars 2022.

ARTICLE 1

M. Daoud Ali Abdou, Directeur Général de l'Autorité de l'Aviation Civile par intérim en Service au Ministère des Infrastructures et de l'Équipement est confirmé dans ses fonctions de Directeur Général de l'Aviation Civile.

ARTICLE 2

Le présent décret entrera en vigueur dès sa signature et sera enregistré.

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH